



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734°02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

5/10/12

Dossier complet le :

5/10/12

N° d'enregistrement :

F05212 P 0038

1. Intitulé du projet

Réseaux structurant l'alimentation en eau potable
sur la commune de Saint-Bévin-les-Pins

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CCSE - Communauté de Communes du Sud-Estuaire

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

YANNICK HAURY - PRÉSIDENT

RCS / SIRET

1214141141901518161101011151

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18- Installation d'Aguednes et de canalisations d'eau potable dont le produit du diamètre extérieur par la longueur est compris entre 500 et 2000 m ²	Diamètre extérieur x longueur ~ 350 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire 193 pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Installation de canalisations d'alimentation en eau potable alimentant un nouveau réservoir d'une capacité de 2000 m³ à réservoir au sol, à combier sur la commune de Saint-Bévin-les-Pins, afin de servir l'alimentation en eau des abonnés de la collectivité.
Raccordements aux réseaux existants et déplacements de canalisations.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQU'ELLE EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Communauté de Communes du Sud-Estivien

Numéro

6

Extension

Nom de la voie

Boulevard Duménil dot

Code postal

44560

Localité

PAENBOEUF

Pays

FRANCE

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

HENRY

Prénom

Franck-Olivier

Qualité

Responsable du service de gestion de pollution - SDAEP44

Tél

02.51.89.97.21

Fax

Courriel

franckolivier.henry

@

sdacp44.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

+ Serge TERRIEN
Technicien - SDAEP44
02.51.89.03.81
serge.terrien@sdacp44.fr

4.2 Objectifs du projet

Assurer la continuité de la distribution en eau potable en période de fêtes consummation ou les de pertes d'approvisionnement depuis les ouvrages de production.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Travaux pour ouverture de tranchée longitudinale
Pas de canalisation au fond de tranchée et remplissage
avec maximale pour la réalisation des travaux: 6 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Surveillance et entretien courant des installations
Pas de travaux prévus.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (totale) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Canalisation PEHD Ø48/63 mm	22 ml
PVC Ø93/110 mm	38 ml
PVC Ø121/140 mm	27 ml
PVC Ø141/160 mm	1132 ml
FENTE Ø250 mm	10 ml
FENTE Ø300 mm	630 ml
FENTE Ø350 mm	1410 ml

**4.6 Localisation du projet
Adresse et commune(s)
d'implantation**

Coordonnées géographiques : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les rubriques 2° a), 6° b) et c), 8° 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 47° 11' 38" Est Lat. 2° 08' 44" 40 0

Point d'arrivée : Long. 47° 14' 03" Est Lat. 2° 09' 30" 36 0

Communes traversées :

Saint-Bévin-le-Pier
Saint-Michel-Chef-Chef.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives sortées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Préalignements, bordures de routes

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, indiquez la date d'approbation ; précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

*St Brévin - Les Pins :
POS (Révision PLU en cours)
St Michel - Chef - Chef :
PLU - 16/12/2010*

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents cités fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-enpact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>St Brévin - Les Pins St Michel - Chef - Chef</i>
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapproché d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

La loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux bases d'appartenance aux données nominatives portées dans ce formulaire, leur garantit un accès et une rectification gratuits des données auprès du service destinataire.

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>L'implantation des ouvrages et prévue sous accotements et au bordure de voiries. L'espèce de travaux sera de quelques mètres. Aucune incidence après travaux.</i>
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<i>Pelles, camions, compacteurs en cours de chantier. Aucuns gros travaux.</i>
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

La loi n° 76-17 du 5 janvier 1976 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de modification pour ses abonnés auprès du service destinataire.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est motivé par le besoin de réinjection de l'alimentation en eau des habitants de la collectivité. Il est d'utilité publique.

Les canalisations qui sont à être posées le sont dans des secteurs faiblement anthropisés, sans voiries ou à proximité immédiate.

Les interventions sont localisées au nord et au sud des marais de la Baie guennais mais ceux-ci ne sont aucunement impactés par le projet.

Les monuments inscrits ou classés ou le patrimoine ne sont pas touchés par les travaux.

Afin de limiter au maximum les incidences et le gêne, l'empire des travaux sera balisé. La circulation sera maintenue avec autorité et régularité appropriée. Les engins seront réglés soirs et week-end.

L'incidence sera très limitée et temporaire.

Pour toutes ces raisons et à moins que ce projet ne nécessite, en une étude d'impact.

